

# Vernis bi composant

BELMONT®



## Destination et présentation

BELMONT® est un vitrificateur à deux composants, à base de résines polyuréthanes en phase aqueuse. Il est issu de nouvelles résines à complexe Carbone, sélectionnées pour leur résistance inégalée à l'abrasion, à la rayure et leur inertie vis-à-vis des agressions corrosives : agents de nettoyage ou de désinfection, alcool, vin, thé, encre, sauces, etc. Dotés de performances exceptionnelles et d'un durcissement rapide, ses composants destinent BELMONT® à toutes les vitrifications, et en particulier dans les lieux soumis à un trafic intense et à de fortes sollicitations : restaurants, commerces, bureaux, hôtels, salles de conférences, écoles, couloirs, entrées, etc. • BELMONT® est sans odeur (le Comp. B est un véritable durcisseur polyuréthane hydrodiluable) et permet son application sans gêne alentour. Les résines "nouvelle génération" qui composent BELMONT® sont insensibles au rayonnement UV et ne jaunissent donc pas.

## Aspect

Ciré et Brillant.

## Préparation des supports

Après ponçage du Ciment Teinté, un dépoussiérage soigneux suivra. Le Ciment Teinté devra être parfaitement propre et sec ; en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants)

## Mise en œuvre

Agiter fortement les Composants A et B avant le mélange. Le mélange VITRIFICATEUR BELMONT® (Comp. A) et DURCISSEUR BELMONT® (Comp. B) s'effectue au moment de l'emploi. Dose Comp. B : 1 partie pour 9 parties de BELMONT® Comp.A (en volume). Homogénéiser immédiatement et très soigneusement (dans une cuvette, utiliser une spatule plutôt que le matériel d'application). Le mélange doit être utilisé dans les 90 minutes. Aucune dilution n'est nécessaire.

## Application

Ne pas vitrifier un Ciment Teinté à une température inférieure à 12°C au sol, et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un support dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué. L'application se pratique au rouleau (poils 8mm environ) en couches régulières et "bien garnies". L'apparence légèrement "laiteuse" du vitrificateur liquide disparaît en quelques instants, lors du séchage. • BELMONT® s'applique généralement en 3 couches, ou en 2 couches sur le primaire choisi (cf. § PRÉPARATION DES SUPPORTS). RECOUVRABILITÉ 3 à 6 h environ selon température et degré hygrométrique. Un égrenage est indispensable si l'on attend plus de 24 heures entre 2 couches : c'est la conséquence normale d'une évolution exceptionnellement rapide de la dureté du vitrificateur.

## Nettoyage des outils

Immédiatement après usage, avec de l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage. Protégeons l'environnement : Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer. Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle. Bien refermer l'emballage après l'usage. Déposer le contenant vide en déchetterie. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

## Séchage

Séchage hors poussières : 45 minutes dans des conditions normales.

Séchage "recouvrable" : 3 à 6 h dans des conditions normales. Ne pas dépasser 24 heures entre les couches.

Dureté définitive : 5 à 7 jours.

Trafic léger : 24 heures environ, dans des conditions normales.

Occupation des lieux : pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le sol vitrifié. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés). Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre sol vitrifié (bien isoler les pots de fleurs)

## Rendement

10 à 15 m<sup>2</sup> au litre par couche, environ.

## Conservation

BELMONT® (Comp. A) : 1 an, en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules). BELMONT® (Comp. B) : 6 mois, en



## Vernis bi composant

emballage d'origine fermé. Ne craint pas le gel. Bien reboucher les deux composants après utilisation.

### Entretien

BELMONT® facilite l'entretien de tous les parquets, planchers et escaliers en Ciment Teinté. Dépoussiérer régulièrement avec un aspirateur ou un balai. De temps à autre, balayage humide, avec un matériel bien essoré et jamais ruiselant. Les taches et traces ponctuelles seront aisément éliminées avec LAGOON® BLANCHON, le PROTECTEUR BLANCHON ou un détergent neutre (à concentration normale d'utilisation). IMPORTANT : attendre 10 jours pour la première intervention, afin que BELMONT® sèche parfaitement à coeur. PROSCRIRE : monobrosse, balai à franges, lustrants siliconés, produits ammoniacés ou détergents abrasifs, etc., c'est-à-dire tous les matériels et produits susceptibles de donner du glissant et du brillant. Les parquets vitrifiés avec BELMONT® et soumis à un trafic important seront entretenus rationnellement avec le RÉNOVATEUR BLANCHON, le MÉTAMAT® BLANCHON, le PROTECTEUR et l'ENTRETIEN BLANCHON (cf. documentation sur l'ENTRETIEN DES PARQUETS VITRIFIÉS et les Fiches Techniques de ces produits). La fréquence de cet entretien dépend du trafic des locaux.

### Type de résines

Comp. A : polyuréthane en phase aqueuse, Comp. B : polyuréthane hydrodiluable

### Classification AFNOR

Comp. A : Famille 1, classe 7b2, Comp. B : Famille 1, classe 6a

### Densité

du Comp A 1,03 (à 20°C, selon NF T 30020), VISCOSITÉ Comp. A : 120 centipoises (BROOKFIELD), Comp. B : 400 centipoises (BROOKFIELD)

### Résistance à l'abrasion

TABER Perte de poids : 20 mg (meules CS 10, 1000 tours, 1 kg)

### Résistance aux chocs

> 50 cm (mandrin de 400 g) (selon NF T 30039)

### Résistance à la rayure

Crayon 7H

### Résistance aux produits ménagers

Huile végétale, alcool 40°, eau, café, thé, encre : RAS (après 20 jours de séchage, selon NF T 30053). Proscrire les produits ammoniacés

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits, car la qualité d'application et les conditions d'application échappent à notre contrôle. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.